

## INFORMATIONS SUR LES ÉTAPES DE LA PRISE EN CHARGE D'UN PROCHE AUX URGENCES

Un numéro identifiant ID vous a été attribué

Il va vous permettre de suivre la prise en charge de votre proche, sur l'écran situé dans la salle d'attente.

Dès son arrivée, une équipe médico-soignante va évaluer la gravité de son état de santé.

A la suite du 1<sup>er</sup> diagnostic à l'admission, le parcours de soins se poursuit selon 3 étapes :



### ① Première étape :

EXAMINE PAR MEDECIN = une prise en charge médicale

- NON : prise en charge par l'équipe soignante, en attente d'un avis médical
- OUI : vu et examiné par le médecin



### ② Deuxième étape :

EXAMENS COMPLÉMENTAIRES : un bilan radiologique, avis spécialisé, bilan sanguin

- EN COURS : le patient est en cours d'examen ou en attente des résultats
- NON : pas d'examens complémentaires prescrits
- TERMINE : le médecin a pris connaissance des résultats, une décision est en cours



### ③ Troisième étape :

DECISION D'ORIENTATION



- SORTANT : le patient va quitter les urgences (retour à domicile...)
- NON : la décision n'a pas encore été prise
- ATTENTE HOSPITALISATION : le patient va être hospitalisé dans un service de soins

Nous comprenons votre besoin d'information et nous mettons tout en œuvre pour y répondre. L'obtention d'informations ne pourra se faire qu'à la fin de la deuxième étape.

Si vous souhaitez vous absenter, veuillez, avant de quitter le service, à donner vos coordonnées téléphoniques pour qu'on puisse vous joindre si besoin.

**Si vous souhaitez des nouvelles à distance,  
composez le 02 72 27 80 70, choix n°4.  
Un soignant vous répondra.**